Le blogueur Touati écope de 7 ans de prison ferme

Page 24

AFFAIRE DE LA COCAÏNE

La DGSN dément l'implication d'un chauffeur de Hamel

Page 5

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6116 - SAMEDI 23 JUIN 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

SOMMET OPEP-NON OPEP

Nouvel accord sur l'augmentation de la production

Page 4

Après avoir appelé Bouteflika à briguer un 5e mandat

LES MISES EN GARDE D'OUYAHIA

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, a affirmé avant-hier que l'Algérie est en train de payer le prix de «sa fidélité» à des principes en politique étrangère, ainsi que de son attachement «constant» à son indépendance de décision dans le concert des nations.

Page 3



DR

EXTRÉMISME AU SAHEL

DES EXPERTS EN RÉUNION À ALGER

Page 5

ILS CIBLAIENT L'ITALIE

56 HARRAGA ARRÊTÉS AU LARGE D'ANNABA

Page 24

18es JEUX MÉDITERRANÉENS

LES FENNECS HUMILIÉS PAR LA ROJA

Page 12



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

LES ÉCOLES PRIVÉES EN TÊTE

69,24% de réussite au BEM à Ghardaïa

A GHARDAÏA, un taux de réussite de 69,24% à l'examen du BEM a été enregistré soit 4427 élèves les 6394 candidats tandis que la palme des meilleurs résultats par établissement est revenue à une école privée. Pour autant, à la direction de l'Education Nationale, on relativise ce taux moyen d'admis au BEM, estime certes ce taux « insuffisant «, mais il est en hausse de 3,5% par rapport à l'année 2017. Ce résultat « reste insuffisant «, a-t-elle estimé, mais a précisé que « vu le taux de ces trois dernières années, on entre dans une dynamique de réussite, soit 3% de plus au cours de cette période, même s'il reste insuffisant «. Certains parents d'élèves du CEM « Rabie-Ibn-Habib « de Ghardaïa, expliquent cette situation est un cumul de facteurs, notamment une mauvaise gestion au niveau de ce CEM, l'absentéisme très fréquents de quelques enseignants et enseignantes et des programmes non terminés. Il y a aussi, ajoutent-ils pour expliquer les très faibles résultats obtenus au BEM, (les plus faibles de la Wilaya, avec 25% seulement), enregistrés au niveau de leur CEM, Rabie-Ibn-Habia : « la très mauvaise qualité de l'enseignement, la mauvaise formation des enseignants et une direction qui n'a pas suivi toutes les dispositions prises depuis le début de la réforme «.

Cependant, il y a lieu de rappeler que « le BEM est un diplôme, qui sanctionne la fin d'un cycle obligatoire, et a une double fonction, celle de l'accès à l'enseignement secondaire, et il y a aussi le contrôle continu, qui prend 50% d'admissions au secondaire «. Donc, « celui qui ne réussit pas à l'examen peut se rattraper par ses notes de l'année à travers le contrôle continu «. « L'évolution des taux d'admission oscille entre 10% et 12% de plus par rapport à l'examen, grâce au contrôle continu, et qui réussissent bien dans le secondaire «.

Le BEM a aussi un double objectif, à savoir l'évaluation des acquis du collégien en termes de connaissances et de compétences correspondant au profil de sortie de l'enseignement moyen et la mise en place des critères de son admission au cycle secondaire.

Autrement dit, le BEM constitue un tournant décisif dans la scolarité. C'est l'année où les collégiens sont orientés vers diverses filières de l'enseignement secondaire (lettres et philosophie, langues étrangères, sciences expérimentales, maths, technique mathématique et gestion et économie). Les Collégiens qui ont échoué au BEM, pourront refaire leur classe s'ils ont moins de 16 ans, ou accéder en seconde grâce à leurs notes de l'année. Quant aux autres, c'est-à-dire la grande majorité de ceux qui ont raté leur examen et ont plus de 16 ans, ce sera inévitablement pour eux, « la formation professionnelle «. Par ailleurs, Il ne va pas sans dire que si Ghardaia, a atteint cette année, un taux de réussite moyen de l'ordre de 69,24% au brevet d'enseignement moyen (BEM), (selon les statistiques communiquées par la direction de l'Education de la wilaya), c'est grace aux établissements privés qui ont obtenu un taux de réussite très honorables. Concernant le classement, c'est l'établissement privé "Taounza" qui arrive en tête avec 95,65% de réussite, où 13 élèves ont obtenu une note supérieure à 15/20. Dans cet établissement, les élèves : Bouras Abdeslam et Kasbi Rihana arrivent en tête et ont obtenu respectivement la note de 17,96/20 et 17,86/20. D'autres établissements scolaires privés ont enregistré un taux de réussite de plus de 90% dont les établissements : Erriada de Ghardaia et Erredouane d'El-Atteuf.

POUR ÉVITER LES BOUSCULADES ET GÉRER LES FOULES LORS DU HADJ 2018

L'Arabie saoudite opte pour la Protection civile algérienne



L'Arabie saoudite vient de choisir la Protection civile algérienne pour la soutenir, l'assister et l'aider dans la gestion des foules, voire des millions de pèlerins, des lieux Saints lors du Hadj 2018.

Le directeur général de la Protection civile, le Colonel Mustapha Lahbiri et le directeur général de la défense civile du royaume d'Arabie saoudite, le général-major Sulaiman Abdullah Almr, assisteront ce samedi à l'ouverture du séminaire sur la « gestion des foules « à la direction d'instruction et d'intervention de la Protection civile de Dar El Beida, selon une source proche de la direction générale de la Protection civile (DGPC).

Le général-major saoudien Sulaiman Abdullah Almr qui se trouve depuis ce vendredi à Alger va, également, entamer une visite officielle et de travail à Alger qui sera accompagnée par une parade des agents de la Protection civile qui vont, à cette occasion, exhiber quelques exercices de haute précision. Accompagné d'une forte délégation composée de hauts cadres de la défense civile saoudienne, le général-major Sulaiman Abdullah Almr accorde un intérêt majeur à sa visite officielle à Alger, à un mois seulement du début du Hadj 2018, où l'Arabie saoudite compte beaucoup sur l'assistance des agents de la Protection civile, des chevronnés en matière d'intervention et de gestion des foules.

En optant pour la Protection civile algérienne parmi des dizaines d'autres pays musulmans et arabes, l'Arabie saoudite veut s'assurer une bonne gestion des foules tout en évitant les bousculades qui, chaque année, provoquent des dizaines de morts parmi les pèlerins.

Rappelons-le, un contingent composé de 200 agents de la Protection civile algérienne va accompagner, à partir du 25 juillet prochain, les pèlerins algériens aux Lieux Saints de l'islam pour l'accomplissement du hadj 2018, a indiqué le colonel Miloud Rami lors d'une conférence de presse en mai dernier à Bouira.

Le directeur divisionnaire des fonctionnaires à la DGPC et représentant du directeur général de la Protection civile, le colonel Rami, a déclaré que le nombre des agents de la Protection civile qui accompagneront les pèlerins algériens aux lieux Saints, a augmenté.

«Cette année, le nombre d'agents formant la mission de la Protection civile devant accompagner nos pèlerins aux lieux Saints de l'Islam s'élève à 200 personnes, alors qu'en 2017 le nombre était de 165 agents», a précisé le colonel Rami.

Cette augmentation décidée par l'Arabie saoudite est une reconnaissance saoudienne du professionnalisme de la Protection civile.

La Protection civile algérienne participe pour la 11e fois à l'escorte des hadjis algériens aux lieux Saints de l'islam en Arabie saoudite, où les éléments de la Protection civile sont appelés à fournir beaucoup d'efforts pour orienter, accompagner et aider les pèlerins algériens.

«Le contingent algérien est très qualifié et il est prêt à relever ce défi et représenter dignement la Protection civile algérienne en Arabie Saoudite et ce malgré la difficulté de la mission», a assuré et rassuré le colonel Rami lors d'une déclaration faite en mai passé.

D'autre part, des instructions ont été données à tous les membres du contingent de la Protection civile pour assurer une bonne prise en charge des pèlerins algériens depuis leur départ aux lieux saints de l'Islam jusqu'à la fin pèlerinage.

Sofiane Abi

SELON UN BILAN DE LA SÛRETÉ DE WILAYA DE TIZI OUZOU

Forte activité des services de sécurité en un mois

LE CRIME est toujours omniprésent à Tizi-Ouzou. Ce constat est appuyé par le dernier rapport de police mentionnant la lutte des services de sécurité durant le mois de mai 2018. En effet, au chapitre des crimes et délits contre les personnes, les services de la police judiciaire ont traité 85 affaires mettant en cause 113 personnes, lesquelles ont été présentées au parquet, dont neuf ont été placées en détention préventive et 104 citées à comparaître. S'agissant des crimes et délits contre les biens, les mêmes services ont eu à traiter 39 affaires mettant en cause 52 personnes. Présentées au parquet, six ont été mises en détention préventive, une a été placée sous contrôle judiciaire, 44 ont été citées à comparaître et une a été laissée en liberté provisoire.

Au volet relatif aux infractions à la législation des stupéfiants et substances psychotropes, les mêmes services ont eu à traiter 15 affaires mettant en cause 22 personnes qui ont été présentées au parquet. Neuf d'entre elles ont été placées en détention préventive, onze citées à comparaître et deux laissées en liberté provisoire. Quant aux crimes et délits contre la chose publique (ivresse publique et manifeste, conduite en état d'ivresse, outrage à corps constitué), ces services ont traité 36 affaires impliquant 67 personnes, lesquelles ont été présentées au parquet. Trois ont été placées en détention préventive, une a été mise sous contrôle judiciaire et 63 ont été citées à comparaître. S'agissant des atteintes aux bonnes mœurs, 5 affaires ont été traitées impliquant cinq personnes, lesquelles ont été présentées au parquet. Une a été placée sous contrôle judiciaire et quatre ont été citées à comparaître.

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, 239 opérations coup-de-poing ont été initiées durant la période considérée, ciblant 223 points (quartiers sensibles, lieux publics, cafés maures, marchés, gare routière et chantiers de construction). 3840 personnes ont été contrôlées, 14 d'entre elles ont été présentées au parquet pour divers délits (détention de stupéfiants, deux pour port d'armes prohibées, séjour illégal...) Ces opérations se sont soldées par la mise en détention préventive de deux personnes. Au volet sécurité publique, la cellule de communication de la sûreté de wilaya mentionne que le service compétent a recensé 24 accidents de la circulation au cours desquels 26 personnes ont été blessées. Ce même service a également procédé à 21 mises en fourrière, établi 1252 contraventions, exécuté le retrait de 266 permis de conduire, effectué 20 contrôles et interventions et mené 17 opérations de contrôle de commerce illicite. Au volet de la réglementation générale, les services de police et dans le cadre du suivi et de la gestion des commerces réglementés, ont fait deux propositions d'arrêtés de fermeture (débits de boissons alcoolisées), 98 contrôles et suivis (débits de boissons), 25 exécutions d'arrêtés de fermeture (tous commerces confondus), 4 sorties sur le terrain avec la commission de contrôle et exécuté enfin 50 contrôles et suivis (divers commerce).

De notre bureau, Saïd Tissegouine

APRÈS AVOIR APPELÉ LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA À BRIGUER UN 5EME MANDAT

LES MISES EN GARDE DE OUYAHIA

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, a affirmé avant hier que l'Algérie est en train de payer le prix de «sa fidélité» à des principes en politique étrangère, ainsi que son attachement «constant» à son indépendance de décision dans le concert des nations.

«Parce que l'Algérie n'accepte pas d'être un centre de rétention des migrants africains au bénéfice de l'Europe, elle est la cible d'attaques d'organisations extérieures qui osent même l'accuser de racisme», a indiqué M. Ouyahia à l'ouverture des travaux de la 5ème session du Conseil national du parti, soulignant qu'»à tout cela s'ajoute pour notre pays, le prix qu'elle doit payer à sa fidélité à des principes en politique étrangère, ainsi que son attachement constant à son indépendance de décision dans le concert des nations».

Il a déclaré que «la solidarité de notre pays avec le peuple sahraoui suscite de viles accusations contre l'Algérie de la part de notre voisin de l'Ouest qui par son comportement insulte surtout l'avenir commun du Maghreb».

Pour ce qui est de l'instabilité, il a noté que «le Sahel et le Maghreb en subissent toujours le fardeau, avec de surcroît le repli de



terroristes de Daech venant du Moyen Orient».

Pour M. Ouyahia, «la sécurité, nous la devons aux sacrifices et à la vigilance de nos Forces de sécurité, à leur tête l'Armée nationale populaire, dont nous saluons la mémoire des martyrs du devoir national et aussi à la réconciliation nationale vers laquelle le moudjahid Abdelaziz Bouteflika a guidé notre vaillant peuple». «La stabilité, nous la devons à la politique promue par le Président Abdelaziz Bouteflika au fil des décennies, qu'il s'agisse des réformes politiques accomplies, qu'il s'agisse de la reconstruction menée au niveau social, ou qu'il s'agisse de la relance économique mise en place», a-t-il dit, tout en affirmant que «les résultats de cette politique présidentielle sont bien là».

« Dans son intervention, le SG du RND, a également appelé le président Bouteflika à «poursuivre sa mission et son sacrifice au service de l'Algérie», l'assurant du soutien de son parti pour l'accomplissement d'un nouveau mandat à la Présidence de la République.

«Je suis heureux de constater que notre Conseil national entend appeler le moudjahid Abdelaziz Bouteflika à poursuivre sa mission et son sacrifice au service de l'Algérie et que le RND l'assure de son soutien pour l'accomplissement d'un nouveau mandat à la Présidence de la République», a-t-il indiqué, soulignant que «ce sera là un engagement digne du RND, pour la continuité et la stabilité et pour l'Algérie».

Mohamed Kouini

LORS D'UNE ALLOCUTION À L'APN

Bouhadja : «Faire face aux campagnes féroces»

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja, a appelé avant-hier l'ensemble des Algériens à se mettre au service du pays et à défendre son intérêt suprême en vue de faire face aux «campagnes féroces» que subit l'Algérie. «Nous sommes tous appelés au service de l'Algérie dans le calme et la sérénité en vue de préserver l'Etat et ses institutions, défendre l'intérêt suprême du pays et préserver la société des conflits fictifs qui dispersent les efforts et la volonté», a indiqué. Bouhadja lors d'une allocution à l'occasion de la Journée parlementaire organisée par la Commission de l'habitat et des équipements à l'APN sous le thème «L'habitat entre planification et défis du siècle», en présence du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, d'experts et de députés.

«Vous n'êtes pas sans savoir qu'à l'heure actuelle, notre pays fait face à des campagnes virulentes menées sous différentes formes et avec différents moyens avec un seul objectif, celui de porter atteinte à l'image des institutions de l'Algérie, de ternir la réputation du pays et de frapper la crédibilité de ses produits», a-t-il ajouté. «Les circonstances exigent une position nationale unie et ferme pour faire face à la campagne de dénigrement, y compris celle orchestrée par les Organisations non-gouvernementales (ONG) qui accusent à tort l'Algérie de faillir à ses obligations internationales en matière de solidarité à l'endroit des migrants», a-t-il indiqué.

Rappelant «la campagne virulente qui a ciblé le secteur de l'agriculture» tout récemment, Bouhadja a affirmé que l'Etat mise sur ce secteur en prévision de l'étape post-hydrocarbures et pour faire évoluer ses revenus en devises.

Le produit agricole algérien est de plus en plus «sollicité» par plusieurs pays compte tenu de «sa qualité conforme aux normes d'hygiène», a-t-il souligné.

Bouhadja s'est interrogé, dans ce sens, sur les objectifs de cette «campagne orchestrée» et les parties dérangées par les produits agricoles algériens ayant trouvé une place sur le marché mondial. Où étaient-ils lorsque l'Algérie importait ces produits de l'étranger ?» s'est-il encore interrogé. «Nous sommes conscients que ces campagnes ont leurs saison, plans et programmes bien ficelés», a indiqué Bouhadja, rappelant les projets d'habitat ciblés par ces campagnes visant à semer le désespoir et à remettre en cause leur sérieux, outre la Grande Mosquée d'Alger, objet de rumeurs.

H.B.

le Commentaire

MONDIAL 2018 : LE «SPORT POWER» RUSSE EN ACTION

Mohamed Nazim Aziri

SI POUR LES FANS, le football est un jeu qui oppose vingt-deux joueurs sur un terrain de 7 000 m2, il est clair que pour l'Etat russe la chose semble différente et beaucoup plus importante que la taille d'un ballon rond et la superficie d'un terrain de foot ; la grandeur est d'ordre planétaire. Cela relève en plus du bon sens politique d'admettre, que pour un sport qui a drainé en 2014 plus de 3,2 milliards de téléspectateurs à domicile, il y a sérieusement de quoi penser géopolitique, en particulier quand on a l'ambition d'un Vladimir Poutine, celle de rendre à la Russie sa grandeur d'antan. Le sport de manière générale et le football en particulier, offrent cette possibilité d'affirmer sa puissance d'une manière inoffensive et civilisée en l'absence de guerres interétatiques comme ce fut le cas dans les siècles précédents. Mais la « guerre « qui oppose les 32 nations qui participent à la phase finale de la coupe du monde transcende la dimension sportive. Pour la Russie, c'est d'abord une occasion favorable d'afficher une nouvelle image d'un pays souffrant de clichés hérités de l'époque du rideau de fer, faisant de lui un haut lieu de la privation et du non-respect des droits de l'homme. Il faut dire aussi que la conjoncture internationale, marquée par le bouleversement de l'ordre unilatéral américain, les succés militaires en Syrie et en Crimée, ainsi que l'échec de la tentative de déstabilisation provoquée par l'affaire Skripal, est favorable à la reconquête médiatique de l'échiquier mondial. Cela sans parler de l'élan patriotique que génère le ballon rond et qui servira comme substrat au renforcement de la cohésion russe. Par ailleurs, l'édition de 2018 se déroule sur fond de tensions au sein de l'alliance atlantique ; un bras de fer sans précédent et très tendu oppose les États-Unis à l'Europe au moment où L'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) et sous l'impulsion des présidents russe et chinois, recentre le libre-échange vers l'Est. D'ailleurs l'injection de 21 milliards d'euros, investis pour accueillir près d'un million de visiteurs venus du monde entier, aura certainement des retombés positives sur les économies des deux pays, d'autant que la Chine est le plus grand partenaire commercial extérieur de la Russie. En 2017, les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint 84 milliards de dollars, une augmentation record de 20,8% par rapport à 2016, selon les statistiques de la Direction générale des douanes chinoise. En organisant le Mondial 2018, la Russie mise aussi sur le tourisme pour soutenir son économie, surtout que ce secteur échappe aux sanctions économiques imposées à Moscou. Déjà en 2013, 27 millions de touristes étrangers ont visité le pays, générant un chiffre d'affaires de 11,2 milliards de dollars. L'année 2018 devrait constituer un véritable boom. Mais en dehors de l'aspect économique, le tourisme est considéré par le Kremlin comme une priorité stratégique pour offrir une vitrine positive d'un pays grand, moderne et qui n'a rien à envier à ses rivaux « capitalistes «. En enchaînant deux victoires consécutives, la première face à l'Arabie saoudite par un score lourd de 5 à 0 et la deuxième contre une équipe égyptienne pourtant très prometteuse, la sbornaya a déjà franchi le cap d'une qualification historique au deuxième tour de la compétition affichant par la même occasion une ambition à la hauteur des aspirations d'un peuple russe qui mérite lui aussi son trophée.



SELON LES DONNÉES FOURNIES PAR TEMMAR

Plus de 3,6 millions de logements réalisées en 20 ans

LE MINISTRE de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a affirmé jeudi à l'Assemblée populaire nationale (APN), que plus de 3 600 000 logements de différentes formules ont été réalisés de 1999 à mars 2018, d'un coût de 5 788 milliards de DA dont 4 615 milliards consommés. «La période allant de 1999 à mars 2018 a été marquée par la réalisation de plus de 3,6 millions de logements dont 1 176 000 logements publics locatifs (LPL 30 %), 1 583 000 logements ruraux (38 %), 456 000 logements publics participatifs et promotionnels aidés (LPP et LPA 11 %), 156 000 logements location-vente «AADL» (6%), 46 000 logements de fonction (1 %), 138 000 logements promotionnels libres (3 %) et 448 000 logements type auto-construction (11 %), a déclaré. Temmar lors de la présentation du bilan du secteur de l'habitat à l'occasion de la journée parlementaire sur «l'habitat entre la planification et les défis de l'époque». L'enveloppe financière attribuée à ce programme s'élève à 5 788 milliards de DA dont 4 615 consommés soit un taux de 80 %, a précisé le ministre. Il a indiqué par ailleurs que le programme quinquennal 2015-2019 a enregistré plus de 2 millions de logements de différentes formules et concerné ce qui reste à réaliser jusqu'au 1er janvier 2015, auquel s'ajoute le nouveau programme au titre des années 2016, 2017 et 2018. Ledit programme concerne près de 698 790 logements de type LPL, soit 33 % du programme quinquennal en question, 470 000 logements AADL (22 %), 661 898 logements ruraux (31 %), 253.031 LPA (12 %) et 50.000 LPP (2 %). Temmar a indiqué également que la cadence de réalisation a connu un saut qualitatif avec une moyenne annuelle de plus de 300 000 logements et ce «grâce aux nouvelles mesures et au strict suivi des maîtres d'œuvre. Concernant le LPA, le ministre a rappelé qu'il a été attribué un programme préliminaire de 70 000 logements dans le cadre de cette formule répartie sur les wilayas en attendant le lancement des travaux durant le 2e semestre de l'année en cours. **M. B.**

Les arguments de la commission des finances de l'APN

Sans surprise et comme attendu, la commission des finances de l'APN a supprimé le très controversé article 6 du projet de finances complémentaire (PLFC) portant rétablissement de la TVA, à hauteur de 19%, sur l'activité de montage de véhicules en Algérie. Cet article a créé une grosse polémique et suscité d'intenses débats et des interventions des parlementaires toutes sensibilités confondues.

L'article 6 du PLFC 2018 stipule : «Cesseront de courir, à compter de la promulgation de la présente loi, les exonérations de la TVA accordées en vertu des dispositions de l'article 61 de la loi de finances complémentaire 2009 et l'article 18-2 de la loi 16-09 du 3 août 2016 relative à la promotion de l'investissement, pour la commercialisation des véhicules produits localement».
Nora Boudaoud, porte-parole de la commission, a souligné que le contenu de l'article 6 est passé dans la loi de 2016 relative à la promotion de l'investissement à des exonérations de la TVA pour une période de 5 années, jugeant qu'»'il n'est pas logique de venir, à peine 3 années plus tard, annuler cette disposition». Selon elle, le maintien de cet article dans le



PLFC découragera les partenaires étrangers à investir dans l'industrie et le montage automobiles. Expliquant que la décision de la commission d'annuler cet article émane de sa conviction, cette TVA au taux de 19% sera «un fardeau» pour le consommateur; elle a ajouté : «Ce qui nous importe le plus c'est le simple citoyen, car la voiture n'est plus aujourd'hui un luxe mais une nécessité».
Récusant l'idée selon laquelle la commission des finances a cédé au lobbying des assembleurs automobiles, Mme Boudaoud a affirmé que la commission n'a pas voulu trancher dans son rapport préliminaire au sujet de l'article 6 du PLFC 2018, présenté mardi en plénière, laissant le champ libre aux députés de s'exprimer et qui ont d'ailleurs été tous contre.
Elle a fait savoir que le Parti des travailleurs avait présenté, en plus de députés d'autres groupes parlementaires, une proposition d'annulation de l'article 6 du PLFC 2018, une proposition que la commission a approuvée lors de sa réunion de mercredi consacrée à l'examen des amendements proposés à ce texte de loi.
Conséquence de l'annulation de l'article 6 du PLFC, l'alinéa numéro deux de l'article, devenu caduc et donc supprimé par la commission.
L'article 5 stipule que le Conseil national de l'investissement est habilité à consentir, pour une période qui ne peut excéder cinq années, des exemptions ou des réductions de droits, impôts et taxes, à l'exclusion de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) appliquée aux prix des biens produits entrant dans le cadre des activités industrielles naissantes, et ce, suivant les modalités fixées par voie réglementaire.
Par ailleurs, Mme Boudaoud a indiqué qu'à partir de 2023 le PLC deviendra «une loi rectificative et non complémentaire».

M. D.

SOMMET OPEP-NON OPEP

Nouvel accord sur l'augmentation de la production

LES MEMBRES de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ainsi que d'autres pays grands producteurs, dont la Russie, sont parvenus hier à un accord prévoyant un relèvement de la production de pétrole d'environ un million de barils par jour (bpj) à partir de juillet pour le cartel et ses alliés. Cette augmentation aurait été décidée, selon des sources concordantes, à 6 000 000 barils/jour.
L'accord a été conclu à l'issue d'une réunion hier à Vienne pour faire le point sur la politique de production alors que de grands consommateurs de brut comme les Etats-Unis, la Chine et l'Inde appellent à une baisse des prix de l'or noir afin de soutenir l'économie mondiale.
Depuis l'année dernière, l'Opep et ses alliés ont signé un accord dit Opep+, visant à réduire la production cumulée des participants de 1,8 million de barils par jour pour désengorger le marché mondial. Cet accord a contribué à faire remonter le cours du Brent autour de 73 dollars le baril, contre 27 dollars en 2016. Mais les perturbations survenues au Venezuela, en Libye et en Angola ont retiré du marché environ 2,8 millions de bpj ces derniers mois.
Par ailleurs, le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a affirmé hier à Vienne être «optimiste» quant à l'aboutissement de la 174e Conférence ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) à un accord qui «arrange tout le monde». Dans ce cadre, le ministre a participé jeudi à la 9e réunion du comité conjoint de monitoring Opep et non Opep (JMMC), ainsi qu'au 7e séminaire international de l'Opep. A ce propos, il a expliqué que « la réunion s'est déroulée hier tard dans la nuit et il y a eu des discussions. Aujourd'hui, nous reprenons cette réunion et je suis très optimiste pour que nous parvenions à un accord qui puisse contenter tous les membres de l'Opep et les non membres participants».
Lors de cette réunion, « nous avons œuvré pour rapprocher les points de vue de chacun des ministres des pays de l'Opep, pour les amener à un consensus. Nous continuons à travailler dans ce sens pour arriver à un accord qui puisse arranger d'une part le consommateur, et contenter ensuite le producteur», a souligné Guitouni. Dans ce sens, il a ajouté que l'Algérie a joué un rôle important dans de ces discussions avec les autres ministres de l'Opep, lors desquelles, «des efforts ont été émis en vue de faire converger les points de vue des ministres des pays arabes».

M. K.

ALGUES DANS LES EAUX DU BARRAGE DE MÉDÉA

Aucun danger pour la santé

L'EAU desservie à travers les réseaux d'alimentation, qui avait un aspect verdâtre et un mauvais goût, ne dégage plus aucune «mauvaise odeur depuis le début du mois de juin après les dernières pluies du printemps», selon les explications des responsables de l'ADE et de l'organisme de gestion du barrage Ghrib, alimentant la ville de Médéa et les agglomérations proches.
Pour rappel, l'origine du problème de couleur et d'odeur de l'eau est imputée à la prolifération des algues qui a affecté le barrage du fait des importantes quantités de pluie qui sont tombées pendant le printemps et des apports d'eau provenant des crues des oueds situés en amont de l'ouvrage.
« L'eau distribuée a retrouvé depuis le 4 juin sa « couleur limpide, ne dégageant plus de mauvaise odeur «, des suites des lessivages par les eaux des oueds et des débordements du niveau du barrage, facteurs qui ont entraîné une diminution drastique du phénomène de présence des algues dans l'ouvrage «.
Il n'y a aucun « problème de potabilité « de l'eau pour la santé du consommateur ni de problème d'altérabilité de la qualité comme confirmé par les analyses de laboratoire, a affirmé le ministre des Ressources en eau à l'occasion de sa dernière visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Médéa, vendredi 15 juin.
A propos des barrages envasés, il a été annoncé la mise en place d'un important programme de dévasement touchant une dizaine d'ouvrages, arrêté par la tutelle et qu'une opération concernant le barrage d'El Hamiz dans la wilaya de Boumerdès et utilisant des équipements modernes sera lancée incessamment par le ministère des Ressources en eau, qui a confié le projet à une entreprise algérienne spécialisée et à un bateau pour les travaux de dragage. Par ailleurs, les responsables de la Direction des ressources en eau de Médéa ont déclaré que les opérations retenues dans le programme d'urgence alloué à la wilaya permettront d'arriver, à la fin 2018, à un approvisionnement quotidien de l'ensemble des 64 communes de la wilaya pour une population d'environ 700 000 habitants. Une convention-cadre de partenariat a été également signée entre l'Agence de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE) et l'ADE de Médéa, pour «la mise en œuvre de l'opération d'installation de macro-compteurs dans la zone pilote de la wilaya de Médéa en vue de sa généralisation au niveau national.
La généralisation progressive de l'installation des compteurs à l'ensemble des points d'eau permettra de lutter contre le gaspillage d'eau Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des actions d'incitation à l'économie de l'eau».

Médea, Nabil B.

LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME AU SAHEL

Des experts et des officiels en réunion à Alger



Sous le thème « investir dans la paix et la prévention de la violence dans la région sahélo-saharienne», la 3e édition des «Conversations régionales pour la prévention de l'extrémisme violent dans la région sahélo-saharienne» se tiendra demain et après-demain à Alger, indique le ministère des Affaires étrangères (MAE).

Elle sera organisée avec le soutien de l'Algérie, du Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), de l'Institut international pour la paix (IPI), du Département fédéral des Affaires étrangères de la Suisse (DFAE) et du Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme de l'Union africaine (CAERT), précise la même source.

La cérémonie d'ouverture sera présidée par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, en présence du représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). Une soixantaine de participants sont attendus à ces Conversations, issus de la région Sahel-Sahara (Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale), indiquent les organisateurs. Il s'agit de dirigeants politiques et parlementaires, de représentants de la société civile, d'autorités religieuses et traditionnelles, de chercheurs, de représentants des forces de défense et de sécurité, de médias (dans leurs capacités d'experts), ainsi que de gouvernements et d'organisations régionales et internationales.

Cette initiative vise, souligne le ministère, à créer un « espace d'appropriation de l'approche de prévention de la violence dans l'espace sahélo-saharien «. A propos des idées directrices de cette réunion d'envergure continentale, les organisateurs misent sur « l'investissement dans la paix et la prévention de la violence par le dialogue et l'inclusion «, ainsi que sur «la construction de passerelles entre acteurs d'horizons professionnels divers «. Ils se focaliseront aussi sur l'ancrage d'une meilleure compréhension partagée de la complexité du phénomène de l'extrémisme violent, est-il indiqué.

Par ailleurs, le MAE estime que cet espace contribuera, concrètement, à partager et fédérer les initiatives de prévention existantes et à stimuler l'émergence de nouvelles actions qui renforcent les facteurs de cohésion et de paix aux niveau local, national et régional. Les « Conversations régionales pour la prévention de l'extrémisme violent « ont été initiées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action du Secrétaire général des Nations unies pour la prévention de l'extrémisme violent. Ce plan souligne la nécessité « d'adopter une approche plus globale, qui comprend non seulement les mesures essentielles de lutte contre le terrorisme, axées sur la sécurité, mais aussi des mesures de prévention systématiques qui s'attaquent directement aux causes de ce fléau «, rappelle-t-on.

Ce qui s'inscrit en droite ligne de la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies du 1er juillet 2016, qui « a reconnu l'importance de cette approche préventive «. Les 1re et 2e éditions des «Conversations régionales» ont eu lieu dans la capitale sénégalaise Dakar en 2016 et à N'Djamena (Tchad) en 2017. Un fort engagement a été exprimé par les quatre partenaires en vue de veiller à l'organisation de la présente édition en Algérie.

A. Mehdid

SOMMET MONDIAL DES CHEFS DE POLICE

Hamel présente l'expérience algérienne

LE DIRECTEUR général de la Sûreté nationale (DGSN), le Général-Major Abdelghani Hamel, a présenté, lors des travaux du 2e sommet des chefs de police des pays membres de l'Assemblée générale de l'ONU à New York, l'expérience algérienne au service du citoyen et de la sécurité de ses biens à travers l'intérêt porté au facteur humain en termes de formation et de mise à niveau.

L'ouverture officielle des travaux du sommet s'est déroulée au siège de l'ONU à New York en présence des représentants des pays membres et d'experts dans le domaine sécuritaire, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale.

A cette occasion, le DGSN a rencontré ses homologues directeurs et responsables de police des différents pays membres participant à ce 2e sommet. Ces entretiens ont porté sur «le renforcement de la coopération et l'échange d'expertises pour faire face à tous les défis sécuritaires, au crime organisé et à la cybercriminalité qui

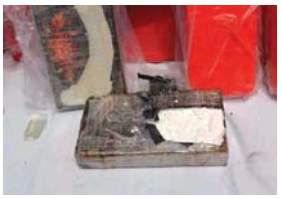


constituent des menaces pour la sécurité des individus et des sociétés», lit-on dans le communiqué.

Lors de ses rencontres avec ses homologues, le DGSN a «passé en revue l'expérience de la police algérienne au service du citoyen et de la sécurité de ses biens, à travers l'intérêt porté au facteur humain en termes de formation et de mise à niveau et le recours aux moyens technologiques modernes et développés, tout en veillant à l'accomplissement des missions dans le cadre du respect des principes des droits de l'homme et des lois de la République, et ce, durant les dernières années sous le parrainage permanent du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, notamment en matière d'appui de la coopération bilatérale et multilatérale établi par la police algérienne aux plans régional et international».

Dans ce cadre, M. Hamel a rappelé «les efforts permanents de l'Algérie pour asseoir un mécanisme de coopération sécuritaire en Afrique et réaliser un nouvel acquis qui est celui du mécanisme Afripol, eu égard à l'expérience de la police algérienne, pionnière en matière de lutte contre la criminalité transfrontalière, y compris le crime organisé, le trafic de drogue et la cybercriminalité».

S. T.



AFFAIRE DES 701 KG DE COCAÏNE SAISIS AU PORT D'ORAN

La DGSN dément l'implication d'un chauffeur de Hamel

LA DIRECTION générale de la Sûreté nationale (DGSN) vient de rompre le silence en démentant formellement, ce vendredi, les informations erronées publiées par un journal arabophone et reprises par quelques sites Web sur l'affaire des 701 kg de cocaïne saisis au port d'Oran, selon lesquelles l'un des principaux chauffeurs du directeur général de la Sûreté nationale y serait impliqué, a annoncé ce vendredi un communiqué de la DGSN. La Sûreté nationale a précisé que le suspect cité dans l'affaire des 701 kg de cocaïne saisis au port d'Oran est un simple conducteur comme des centaines d'autres utilisateurs d'engins qui travaillent dans les différents parkings appartenant à la DGSN sur l'ensemble du territoire national, et qu'il n'est guère le chauffeur principal du DGSN, le général-major Abdelghani Hamel, comme cela a été rapporté par les médias.

En revanche, la DGSN invite les internautes et les utilisateurs des sites de réseaux sociaux, notamment sur Facebook, à éviter ce genre d'informations mensongères et à éviter aussi la diffusion et le partage des informations qui ne sont pas liées aux faits réels, poursuit le communiqué de la DGSN.

«Ce sont des calomnies flagrantes telles que promues, une désinformation que nous réfutons catégoriquement. Ce sont des rumeurs émanant de personnes ayant des buts spécifiques, qui sont destinées à semer la confusion plutôt que de laisser l'honorable juge exercer ses fonctions conformément à la loi», a signalé la DGSN dans son communiqué. La DGSN a déclaré aussi que l'auteur de cette information a agi seul et de manière isolée et qu'il n'est aucunement lié par son administration et son institution.

Avant de conclure, la DGSN a réitéré son appel aux internautes et utilisateurs des sites Web d'éviter les fausses informations et de vérifier les informations et les nouvelles. Rappelons-le, mardi 29 mai passé, les services des Douanes, de la Marine nationale, des garde-côtes et de la Gendarmerie nationale ont réalisé une saisie record de 701 kg de cocaïne au port d'Oran. La drogue était enfouie dans des boîtes rouges avec une inscription « viande halal «, chargées dans des containers en provenance du Brésil. Depuis, cette affaire n'a pas fini d'alimenter le suspense au pays. Beaucoup de perquisitions de domiciles, d'interrogations de suspects et d'arrestations de personnes ont eu lieu depuis l'éclatement de cette affaire. Parmi les personnes arrêtées figure l'homme d'affaires, l'influent importateur et promoteur immobilier Kamel Chikhi, auquel la marchandise saisie appartient.

Sofiane Abi

YÉMEN

Ansarullah contrôle les côtes occidentales



Le chef du mouvement yéménite Ansarullah a prononcé ce mercredi un discours sur les derniers événements au Yémen et la bataille de Hodeïda. Sayed Abdel Malek al-Houthi a affirmé que les forces yéménites (armée + Ansarullah) feront face à toutes les incursions sur le terrain.

« Notre détermination ne sera jamais entamée », a lancé le numéro d'Ansarullah, en a ppelant à l'envoi de renforts supplémentaires. M. Al-Houthi a rejeté ensuite les accusations proférées contre le Yémen en ce qui concerne la sécurité de la navigation internationale en mer Rouge. Il a souligné que son mouvement accepterait la supervision de l'ONU sur la liberté et la sécurité de la navigation en mer Rouge. Et d'ajouter : « Les combattants d'Ansarullah et les unités de l'armée yéménite ont réussi à encercler les mercenaires de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis à divers endroits le long des côtes occidentales du Yémen ». Il a en outre déclaré que l'objectif de l'opération menée par l'Arabie saoudite contre Hodeïda est d'occuper tout le territoire yéménite et de contrôler les richesses du pays. « La tactique des Saoudiens consiste à contrôler d'abord les régions côtières du Yémen », a-t-il ajouté. Il a condamné aussi le soutien politique, militaire et médiatique des grandes puissances, surtout les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France, aux agresseurs saoudiens et émiratis. « L'Arabie saoudite a subi de grandes pertes et des dégâts importants depuis le début de son offensive contre le Yémen, mais elle doit savoir que la bataille de Hodeida et les combats le long des côtes occidentales seront encore plus durs pour eux », a affirmé le numéro un d'Ansarullah. Dans une autre partie de son discours, Sayed al-Houthi a rejeté les allégations infondées de Riyad selon lesquelles l'Iran livrerait des missiles balistiques aux forces yéménites via le port de Hodeïda. « Ce n'est qu'un mensonge dont le but est de justifier les atrocités contre les Yéménites », a-t-il précisé.

DES DIZAINES DE « MERCENAIRES » TUÉS ET 6 BLINDÉS DÉTRUITS

Sur le terrain, des dizaines de mercenaires de la coalition saoudo-US ont été tués mercredi dans des opérations menées par les forces yéménites (armée + Ansarullah) sur le front ouest. L'unité de génie des forces yéménites a détruit 3 blindés dans la région de Joubeiliya, tuant et blessant les soldats à bord. Trois autres blindés ont été endommagés dans la région de Doureihami. L'artillerie yéménite a également bombardé les attroupements des mercenaires dans cette même région, tuant et blessant un grand nombre d'entre eux. Mardi, 28 blindés et chars de la coalition ont été endommagés par les tirs des forces yéménites et huit de leurs chars saisis, après l'avortement de leur offensive au sud de Doureihami.

MASSACRE À SAADA

Par ailleurs, l'aviation saoudo-US a mené un nouveau massacre dans la région de Saada. 10 membres d'une même famille, dont des femmes et d'enfants, ont été tués et blessés suite à deux raids visant un domicile dans le district al-Zaher, à Saada.

R. I.

SELON UN DE SES DÉCIDEURS MILITAIRES

Israël prêt à mener de nouvelles opérations militaires contre la Syrie



LE CHEF du Commandement du Nord de l'armée israélienne, le général Yoel Strick, a déclaré que les forces armées israéliennes devraient se donner une liberté d'action totale dans le territoire syrien pour empêcher ce qu'il a appelé le « contrôle total de la Syrie par les Iraniens ». Le général Strick a prétendu que l'Iran essayait de faire de la Syrie une base pour attaquer Israël et « déstabiliser la sécurité de toute la région », a rapporté ce mercredi le quotidien israélien Times of Israel. Le général israélien a ajouté qu'Israël se trouvait « au milieu d'une situation sécuritaire complexe » et souligné que l'armée israélienne prenait les mesures nécessaires pour accroître sa capacité opérationnelle. Ces dernières semaines, les tensions se sont intensifiées entre Tel-Aviv d'une part, et le gouvernement syrien, le Hamas palestinien et le Hezbollah libanais de l'autre, ce qui augmente les inquiétudes des commandants militaires et des services de renseignement du régime israélien quant à l'éventualité d'une guerre contre les forces de la Résistance.
Le site d'analyse DEBKAfile, proche du renseignement militaire israélien, avait écrit récemment que le président des États-Unis, Donald Trump, avait fait élaborer un plan pour renforcer l'armée israélienne face à une probable confrontation avec l'Iran. Le site avait cité des sources locales qui faisaient état de la présence de chars d'assaut israéliens sur les hauteurs du Golan occupé, près de la région syrienne de Quneitra.

R. I.

SELON ASSOCIATED PRESSE

Les émiratis violentent sexuellement des yéménites

L'AGENCE de presse Associated Press rapporte de nouveaux cas de violations des droits de l'homme commises par des militaires émiratis ou par des gardiens yéménites, sous la supervision d'officiers émiratis. De l'intérieur d'une prison yéménite, contrôlée par les Emirats arabes unis (EAU), un artiste yéménite détenu sans inculpation raconte, avec des dessins, les tortures et les actes de violences sexuelles commises par des militaires des Emirats arabes unis agissant en toute impunité, rapporte l'agence de presse américaine Associated Press (AP) qui publie, mercredi 20 juin, une enquête sur le sujet. Ces dessins ont été envoyés clandestinement à AP depuis la prison Beir Ahmed, dans la ville d'Aden, dans le sud du pays. Ils offrent un aperçu des violations des droits de l'homme imputées à des militaires émiratis ou à des gardiens yéménites sous la supervision d'officiers émiratis. Pour eux, les violences sexuelles sont un moyen visant à brutaliser les détenus et à obtenir des « aveux », ont déclaré à AP l'artiste et six autres détenus. Selon l'agence AP, des actes de torture sexuelle sont commis dans quatre sites à Aden : l'un est à la base de Buriqa qui sert de quartier général aux forces émiraties. Un deuxième se situe dans la maison de Shallal Shaye, le chef de la sécurité d'Aden allié des Emirats arabes unis, et un troisième se trouve dans une discothèque devenue prison, appelée Wadah. Le quatrième est la prison de Beir Ahmed. Des militaires américains ont été vus à la base de Buriqa, ainsi que des mercenaires colombiens, selon deux prisonniers et deux agents de sécurité. Les détenus sont incapables de dire si ces Américains, dont certains étaient en uniformes, appartiennent à l'armée ou s'il s'agit de mercenaires. En juin 2017, AP avait révélé l'existence au Yémen d'au moins 18 sites de détention relevant des Emirats arabes unis (EAU), alliés de l'Arabie saoudite et des Etats-Unis, ou des forces yéménites entraînées par les EAU. L'agence avait relaté disparitions et cas de torture. Les ONG Human Rights Watch (HWR) et Amnesty International s'en étaient faites l'écho, affirmant que les Emirats arabes unis administraient au moins deux « structures de détention informelles » au Yémen, ce que dément Abou Dhabi. HRW a aussi fait mention de l'usage d'armes à sous-munitions interdites par la convention d'Oslo entrée en vigueur en 2010. Des responsables américains ont reconnu que les forces américaines recevaient des renseignements de leurs partenaires des EAU et avaient participé à des interrogatoires au Yémen. L'agence AP a sollicité une réaction du Pentagone qui s'est borné à déclarer que les Etats-Unis n'avaient aucune preuve d'abus commis à l'encontre de détenus au Yémen. La Chambre des représentants a voté une résolution demandant si l'armée ou le renseignement américain violait la loi lors des interrogatoires de détenus au Yémen. Associated Press a cherché à obtenir une réaction de la part des Emirats arabes unis. En vain. Les Emirats participent aux côtés de la coalition dirigée par l'Arabie à la guerre menée contre le Yémen, depuis mars 2015.

R. I.

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Vers un plan final de Madaure

Entreprises par une équipe d'Algériens sur le site de Madaure, situé à 45 km au sud de Souk Ahras, les fouilles archéologiques ont permis récemment de révéler une partie des remparts de cette cité antique.



D'après le chef d'équipe Ibrahim Bourahli, « ces découvertes sont en mesure de mettre la lumière sur cette cité antique et de révéler des pans de l'histoire de la région ». En marge d'une exposition de photos des sites archéologiques et de produits de l'artisanat, organisée dans le contexte de la célébration du Mois du Patrimoine (18 avril-18 mai) au siège de la maison de la culture en coordination avec l'antenne locale de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBC), il a également rappelé que la même équipe a découvert aussi le capitole situé à l'ouest du forum, en 2015. Cette équipe d'archéologues comprend trois chercheurs et sept étudiants (master et doctorat) des universités d'Alger 2, de Guelma et Sétif. Elle a également mis au grand jour les fondations et les soubassements de la ville situés autour de ce forum. De même qu'elle a découvert d'autres pièces archéologique dont des objets en terre cuite remontant au IIIe siècle av J.C. Le chercheur Ibrahim Bourahli a également affirmé que ces découvertes nous obligent à revoir l'idée selon laquelle « les colonies des vétérans de l'armée romaine sont bâties sur des terrains vierges ». Les fouilles sont actuellement menées dans la région située au sud du forum, a précisé la même source, indiquant que cette opération va permettre d'arrêter « un plan final du site archéologique de Madaure », rapporte l'Agence presse services d'Algérie.

Le site historique de Madaure (actuellement M'daourouch) s'étend sur 109 hectares. Les vestiges sont visibles sur 25 hectares dont 7,5 hectares ont fait l'objet, à ce jour, de fouilles. Partie intégrante du royaume de Syphax, Madauros passa au IIIe siècle av J.C. sous le trône de Massinissa. Vers l'an 75, les Romains y fondèrent, sous l'empereur Vespasien, une colonie de vétérans. Patrie de saint Augustin et d'Apulée de Madaure, l'auteur de l'Ane d'or ou les métamorphoses, premier roman au monde, cette petite ville sera, des siècles durant, un centre de rayonnement culturel grâce à une multitude d'écoles. En l'an 534, la cité est conquise par les Byzantins qui ont modifié son tissu urbain et y construisirent un fort sur une partie de son forum. Le site antique de Madaure (Madauros) comprend un mausolée romain avec chambre funéraire au rez-de-chaussée et loge de statue à l'étage ; un théâtre dégagé en 1919 et 1922 qui est l'un des plus petits d'Afrique romaine, mesurant 33 mètres sur 20 mètres et n'offrant que huit rangées de sièges. Sa construction sera facilitée par l'appui fourni par le portique du forum6, il sera modifié par la construction d'une forteresse byzantine édifiée en 535 sous Justinien dont la face Est et une partie de la face Nord sont bien conservées ; des thermes ; des huileries ; une basilique chrétienne de l'époque byzantine à trois nefs séparées par une double colonnade.

R. C .

TRADUCTION DU POÈME AL BURDA

Nouvelle collection en français

EDITÉ par la maison Al Bayazin à Alger dans sa Collection Œuvres majeures, l'ouvrage Al Burda est une traduction vers le français de Cheikh Hamza Boubakeur.

Commenté également par son traducteur Cheikh Hamza Boubakeur (1912-1995), l'ancien directeur de l'Institut musulman de la mosquée de Paris, le poème lyrique Al Burda est composé au XIIIe siècle par Al Imam Sharafu-d-Dîn Al Bûsiri. Il est publié par Al Bayazin dans la Collection Œuvres majeures avec l'autre ouvrage 40 Hadiths, une compilation de An Nawawi. Ce nouvel ouvrage revient sur ce célèbre poème, qui est d'un grand intérêt religieux et historique, en présentant une traduction et un commentaire de chacun des 160 vers que comporte ce poème (qacida) glorifiant le prophète de l'islam. Al Burda se décline en dix chapitres dédiés à la poésie amoureuse et aux plaintes sentimentales, à des mises en garde contre les errances de l'âme, à la noblesse et l'éloge du coran. Cette qacida, la plus récitée dans les mosquées et zaouïa du monde musulman, particulièrement la veille du mawlid ennabaoui, réserve une grande partie aux louanges au prophète (medh), mettant en avant la lutte du prophète pour le triomphe de la cause de dieu, les miracles du prophète ou encore du « voyage nocturne et de l'ascension » de ce dernier. Le traducteur Cheikh Hamza Boubakeur, dont le travail de traduction et de commentaires sera achevé en 1980, explique l'intérêt religieux et historique du poème et son puissant souffle lyrique, il tente aussi de simplifier au maximum les subtilités de la langue et les allusions à la pensée soufie. Cet ouvrage comporte également la biographie et le parcours de Sharafu-d-Dîn Al Bûsiri et l'histoire de ce poème. Une autre qacida portant le même titre est écrite en louanges au prophète de l'islam de son vivant par Kâab Bnou Zuhayr qui lui a donné le titre de Baanat suâad. Présenté dans une version Collector assez soignée sur le plan de l'impression, l'ouvrage Al Burda est présenté dans une couverture sobre de couleur orange arborant un des arabesques. Né en 1912 dans le sud de l'Oranie, Cheikh Hamza Boubakeur, Aboubakeur Ben Hamza Ben Kadour de son vrai nom, a dirigé pendant 25 ans l'Institut musulman de la mosquée de Paris (1957-1982), il a laissé plusieurs ouvrages dont une traduction commentée vers le français du coran et des essais sur le soufisme et la poésie.



R. C.

SORTIR

CERVANTES
Première conférence annuelle sur l'écrivain espagnol Miguel de Cervantes. Elle sera suivie d'une série de rencontres à Alger. Le dimanche 24 juin. 09h30-13h. Bibliothèque nationale d'Algérie. El Hamma-Alger. Avec la participation de l'universitaire Norio Shimizu de Tokyo, de Chakib Benafri et de l'hispaniste Mohamed Saleh Mounir d'Algérie.

HOMMAGE
Hommage au chanteur d'expression kabyle Matoub Lounes. Le lundi 25 juin. 10h-18h. Maison d'Ali. Tizi-Rached, Tizi Ouzou. Exposition Kabylie, le choc des photos, le poids des maux de Farid Adjoud, parcours de citations de Matoub Lounes sur les murs, réalisation de fresques murales, diffusion du documentaire Matoub Lounes, la voie du peuple de Youcef Lalami, déclamation des textes du regretté artiste.

IMAGE
Constanze Flamme d'Allemagne et Sonia Merabet d'Algérie exposent Cartographies jusqu'au mardi 26 juin. Espace Sylabs, Alger. Deux regards autour de la ville. Une cartographie d'Alger entre eau et forêts, l'architecture et les visages comme textures, les rues comme veines d'une narration, le cadrage comme une membrane entre réalité et fiction.

SUD
Exposition d'artisanat des Touaregs et du M'zab. Du mardi 26 juin au mercredi 11 juillet. Vernissage à 11h. Institut Cervantes d'Alger.

FILM
Projection de Une vie violente de Thierry De Perreti (France, fiction, 113', 2017) en présence du réalisateur. Le mercredi 27 juin. 18h. Institut Français d'Alger.

MUSIQUE
Le groupe français Orange Blossom en concert. Le mercredi 27 juin. 18h. Salle Le Maghreb, Oran. Accès libre. Electro-world music. Hend Hamed au chant, Carlos Robles à la batterie, Fatoma Dembele aux percussions, PJ Chabot au violon, Antoine Passet à la guitare. Musique électronique pure et world music d'influence arabe et occidentale.

REGGAE
Tiken Jah Fakoly en concert de reggae. Le jeudi 28 juin. 20h30. Théâtre de verdure Laadi-Flici, Alger. Accès : 2000 DA. 13 albums en 25 ans de carrière. Prix du meilleur album reggae aux Victoires de la musique en 2005.

CORSE
Polyphonies corses avec le trio Soledonna : Patrizia Gattaceca, Patrizia et Lidia Poli. Le jeudi 28 juin. 20h30. Basilique Notre Dame d'Afrique, Alger. Capella, elles chantent la Corse et en célèbre l'âme éternelle tout en explorant le métissage des cultures de la Méditerranée.

ARTISANAT
Exposition 10 ans de Prix nationaux de l'artisanat d'Espagne. Visible jusqu'au samedi 30 juin. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger. Œuvres de dix concours (1996-2015) : vannerie, fabrication de cornemuse, bijouterie céramique…

SPECTACLE
La troupe UWB de Lettonie en tournée (08 shows) avec son spectacle Underwater bubbles. 19h. Du jeudi 19 au lundi 30 juillet à Oran et Constantine.

PATRIMOINE
Exposition collective Patrimoine pictural. Musée d'art moderne et contemporain d'Alger-Mama jusqu'au mercredi 15 août. Collection d'œuvres de dix-huit plasticiens algériens.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
03:07	12:32	16:24	19:56	21:41	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:15	12:36	16:27	20:00	21:42

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:26	12:51	16:42	20:15	21:59

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:44	12:41	16:22	19:53	21:26

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:37	12:57	16:48	20:20	22:02

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:43	13:02	16:52	20:24	22:06

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:48	13:05	16:54	20:27	22:08

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6116 – SAMEDI 9 CHAOUAL 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	27°	18°
Oran	30°	18°
Constantine	31°	14°
Ouargla	39°	26°

PROCÈS EN APPEL DE MERZOUK TOUATI À LA COUR DE BÉJAÏA

Le blogueur écope de sept ans de prison ferme

La cour d'appel de Béjaïa a condamné jeudi le blogueur Merzouk Touati à sept années de réclusion, soit une réduction de peine de trois années par rapport à celle retenue par le tribunal de première instance le 24 mai dernier. L'accusé est interdit également de quitter le territoire national pendant 5 ans après avoir purgé sa peine, tout comme il lui est interdit de porter des armes pendant 5 ans.



Le blogueur est, rappelons-le, poursuivi pour quatre chefs d'inculpation: incitation à attroupement illégal, incitation à attroupement armé, incitation à rébellion contre l'autorité de l'Etat et intelligence avec l'étranger pour nuire aux intérêts économiques et diplomatiques du pays (publication sur les réseaux sociaux de vidéos en lien avec les protestations à Béjaïa contre la loi de finances en janvier 2017 et avoir accordé un entretien public sur son propre blog à un diplomate israélien).

Il est utile de rappeler que dans un communiqué antérieur, la LADDH estime que « ce procès intrigue plus d'un de par la disproportion entre les chefs d'accusation très graves et le dossier d'instruction uniquement à charge et vide, un procès inéquitable et disproportionné». La mobilisation observée jeudi dernier autour du palais de justice, un soutien manifesté par de nombreux défenseurs des droits de l'homme, des élus, des citoyens. pour la libération et l'abandon des charges retenues à l'encontre du blogueur n'a pas fléchi la justice qui a tout juste décru la peine de trois années. Idem pour la mobilisation du côté de la défense qui a été renforcée jeudi.

Une armée d'avocats, en tout six, était là pour défendre et plaider l'acquittement du prévenu. La défense qui était constituée de Me Hamaïli et de Me Debouz, déjà constitués en première instance, a vu l'arrivée de Me Mokrane Aït Larbi, Me Saheb, Me Djamel Benyoub...Des militants de la LADDH et de l'Observatoire des procès (OP), la presse et la mère du mis en cause ont suivi le procès. Ainsi, les avocats de la défense ont vainement tenté de plaider l'acquittement et l'abandon des charges retenues contre leur mandant, estimant que «les actes d'accusation sont disproportionnés par rapport aux faits et que le procès est purement politique, voire relevant de la liberté d'expression du moment que le blogueur, qui est un jeune de 30 ans, est sans emploi et ne pouvait disposer d'informations portant atteinte à la sûreté de l'Etat à fournir à ses interlocuteurs «.

Pour sa part, Me Mokrane Aït Larbi a souligné que «les chefs d'inculpation retenus contre Merzouk Touati peuvent uniquement s'appliquer auxterroristes graciés ayant assumé publiquement les meurtres commis contre les civils, les militaires et les policiers». Mes Salah Debouz, Boubekeur Hamaïli, Djamel Benyoub, Saheb et Ahmim ont argué juridiquement pour innocenter leur client. Ils ont tenté de démontrer « le non-fondement des charges, le dossier qui est totalement vide, faisant remarquer que le dossier est chargé et que l'accusé est en droit de disposer de témoins à décharge, exigeant une nouvelle fois de revoir le dossier d'instruction».

Notons que pendant que le procès se tenait et la salle d'audience pleine à craquer, à l'extérieur une foule s'est massée sur le trottoir dès 8 heures du matin en solidarité avec le blogueur, exigeant son acquittement, sa libération immédiate et l'abandon des charges à son encontre. Le rassemblement a grossi au cours de la journée.

Le dispositif sécuritaire mis en place est intervenu et la foule a été dispersée avant qu'elle ne réussisse à se reconstituer, mais c'était compter sans l'intervention de la BRI qui a procédé à l'interpellation d'au moins 40 personnes, dont des élus, parmi eux un maire, pour les libérer après l'intervention de députés.

De Béjaïa, N. Bensalem

LUTTE ANTITERRORISTE

Deux bombes artisanale détruites à Bougara

UN DÉTACHEMENT de l'Armée nationale populaire (ANP) a découvert et détruit, avant-hier, deux bombes de confection artisanale près de la commune de Bougara, dans la wilaya de Blida, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 21 juin 2018, deux bombes de confection artisanale près de la commune de Bougara, wilaya de Blida/1e RM», note la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP, en coordination avec les services des Douanes, «ont intercepté, lors d'opérations distinctes menées à Tamanrasset/6e RM, 41 contrebandiers et saisi 10,2 tonnes de denrées alimentaires, deux véhicules tout-terrain, un fusil de chasse ainsi que divers outils d'orpaillage, tandis que des tentatives de contrebande de plus de 15 700 litres de carburant ont été déjouées à In Guezzam/6 RM, El-Taref, Tébessa et Souk Ahras/5 RM». Dans le même contexte, des Garde-frontières «ont saisi à Tlemcen/2 RM une grande quantité de kif traité s'élevant à deux quintaux et 18 kilogrammes, alors que 14 466 unités de différentes boissons ont été saisies à Tlemcen/2 RM et Ouargla/4 RM». D'autre part, des Garde-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 73 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale à Annaba/5 RM, alors que 28 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen/2 RM».

S. N.

ILS TENTAIENT DE REJOINDRE L'ITALIE

56 harraga africains arrêtés à Annaba

LES ÉLÉMENTS des garde-côtes de la wilaya d'Annaba, dépendant de la facette Est maritime de Jijel, ont, lors d'une patrouille de routine, intercepté dans La soirée de mercredi à jeudi dernier, à 11 milles au large des eaux territoriales, à hauteur du cap de garde de Ras El-Hamra, 56 harraga qui tentaient de rejoindre les côtes italiennes.

C'est la première fois à Annaba que les gardes. côtes interceptent des candidats à l'émigration clandestine, originaires du Mali, du Benin et du Nigeria. Parmi eux trouvaient trois femmes enceintes et 7 mineurs. L'âge des passagers clandestins varie entre 20 et 30 ans. Les mineurs sont de nationalités malienne et nigérienne.

Il faut signaler que c'est très rarement que les garde-côtes d'Annaba signalent des passagers clandestins provenant de ces trois pays africains cherchant à joindre la iles de Sardaigne et Lampedusa (Italie). Il est fort possible, indiquent des sources bien informées, que ces africains aient buté sur des barricades maritimes à travers de nombreux passages maritimes, autrefois longtemps utilisés tels la Lybie ou la Tunisie ou encore le Maroc pour la traversée vers l'Espagne.

A Annaba, depuis plus de cinq ans, avant et après de la crise du Mali, plusieurs milliers d'africains ont trouvé refuge de la vieille ville, appelée communément la «Place d'Armes». Même contrôlé par les services de police et de l'avis de toute la population de cette vieille cité, ces africains se sont approchés de plusieurs meneurs de la « harga « en vue de tenter la « traversée « mais souvent ils sont délaissés pour manque de moyens financiers. Mais pour cette fois-ci, comment ont-ils eu l'argent nécessaire ?

Dans tous les cas, les 56 harraga, après avoir été reconduits sur la terre ferme, ont été soumis aux formules d'usage, un contrôle médical avant d'être présentés la semaine prochaine devant un magistrat instructeur. Il faut signaler que depuis janvier 2018 plus de 800 harraga, dont des femmes et des mineurs ont été neutralisés au niveau des eaux maritimes algériennes.

Mais, selon des sources averties des mouvements de la harga, ce chiffre paraît dérisoire comparativement au nombre des harraga qui ont réussi la traversée vers les iles italiennes.

De Annaba, Nabil Chaoui

MÉDÉA

Nouveau président de la Chambre de commerce et d'industrie du Titteri

MOHAMED Benrekia est le nouveau président de la Chambre de commerce et d'industrie du Titteri pour un mandat de 4 ans, élu à l'issue d'une opération de vote qui s'est déroulée, jeudi, en présence des membres et adhérents de l'instance.

L'opération élective qui s'est déroulée dans la transparence, sous la supervision de représentants de la direction du commerce, des administrations concernées et d'un huissier de justice, a permis de départager les voix entre les candidats à la présidence du bureau et la désignation des autres membres du bureau.

Issu du secteur industriel et ayant obtenu la majorité des voix, Mohamed Benrekia présidera désormais aux destinées de l'institution avec l'objectif de lui «insuffler une nouvelle dynamique à même d'en faire une véritable force de propositions et un partenaire des autorités locales dans toute démarche de développement économique».

Dans ses déclarations à l'issue de son élection, le nouveau président s'est dit conscient de l'importance de la mission, soulignant la nécessité de l'engagement de tous les membres pour «concrétiser les objectifs auxquels ils devront s'atteler collectivement en tenant compte des enjeux économiques du pays».

A l'issue du vote, le président de la commission élective et néanmoins directeur du commerce a exprimé ses souhaits de succès au nouveau président et aux autres membres de son bureau, et mis en exergue le rôle de la Chambre de commerce et d'industrie de Médéa dans l'accompagnement des actions de développement de la région.

Médéa, Nabil B.